

Madame la préfète
Monsieur l'Inspecteur d'Académie,
Mesdames messieurs les membres du CDEN.

Nous tenons tout d'abord à remercier les services pour la qualité des documents fournis, après échange avec de nombreux départements, nous tenons à souligner l'effort qui est fait dans notre département pour permettre aux représentants du personnel ainsi qu'aux élus de bénéficier d'une grande transparence sur l'état de nos écoles.

Ces éléments permettent notamment de mettre en avant deux grandes inquiétudes :

Une école sur quatre en Creuse n'a plus qu'un seul enseignant ! (38 sur 148) Une école sur dix aura à la rentrée moins de 12 élèves par classe !

L'isolement professionnel est très mal vécu par les enseignants, il est source de maladies professionnelles et de RPS (risques psycho-sociaux). Un enseignant sur 20 soit 5% de la profession est aujourd'hui en Creuse en situation d'isolement professionnel.

Dans une école sur dix, les élèves sont maintenus dans des groupes trop hétérogènes qui ne permettent pas de véritable émulation, c'est un non-sens éducatif et pédagogique. Alors que l'école publique laïque vise l'émancipation et l'enrichissement culturel, ces trop petites structures entretiennent de fait un déterminisme territorial contre lequel il est urgent de se mobiliser.

Les « grosses et moyennes » écoles financent directement cette situation et sont les seules à perdre des postes, c'est une ineptie. Le gouvernement doit prendre en compte la spécificité des départements ruraux en identifiant bien cette spécificité d'une multitude de micro-structure. Cette réalité ne peut être financée au détriment les unes des autres.

Il ne faut pas perdre de vue non plus que la formation de nos enfants ne s'arrête pas à l'école primaire, les enjeux sur le second degré, l'enseignement supérieur ou la formation continue sont énormes et sont mis à mal par le gouvernement actuel.

Nous appelons à un sursaut autour de la réflexion sur le maillage territorial, il faut regrouper des structures partout où cela est possible dans la limite d'un temps de trajet décent et dans l'intérêt de nos enfants, de nos collègues et de nos territoires.

D'autres départements ruraux ont lancé depuis plusieurs années des projets d'ouverture de pôles éducatifs, ces pôles restent à distance raisonnable des bassins de vie, ils proposent souvent un accueil pour la petite enfance ainsi que des espaces adaptés à la pratiques sportive ou artistique, des salles de répétition pour la musique, des tiers-lieux ouverts à la population, des bureaux permettant la permanence de professionnels santé-sociaux... Ces pôles participent au rayonnement territorial et sont beaucoup plus attractifs pour les municipalités qui cherchent à faire venir des habitants, car la vie des enfants ne se limite pas au temps scolaire de 3 ans à 10 ans.

Le modèle de l'école rurale doit pouvoir prendre en compte les grands enjeux actuels que sont la crise démocratique et la transition écologique. Le repli sur soi ou le chacun pour soi font aujourd'hui le terreau de l'extrême droite et cette préoccupation mérite toute notre vigilance.

Le Se-UNSA est favorable au développement de nouvelles structures qui permettraient d'offrir :

- - Une véritable communauté éducative et une lutte contre l'isolement
- - Un accès facilité aux pratiques culturelles et sportives
- - Une meilleure mixité sociale et scolaire
- - Un accès facilité à des professionnels médico-éducatifs
- - Une modernisation du bâti et des structures mieux adaptées aux grands enjeux climatiques (isolation, énergies propres...)
- - Une facilitation du remplacement et de la prise en charge des élèves en difficulté

Pour revenir à la carte scolaire qui nous réunit aujourd'hui l'UNSA Education tient à signaler aux membres du CDEN que le ministère a construit une réserve de 150 postes sur le BOP 140, budget qui concerne les écoles. Nos représentants nationaux se sont renseignés et cette réserve n'est pour le moment pas fléchée, aussi nous vous demandons Madame la Préfète, Monsieur l'Inspecteur d'Académie de vous tourner à la fois vers Maignon et la rue de Grenelle pour demander une rallonge de postes pour la rentrée afin d'améliorer la situation du remplacement, ceci nous semble être la priorité des priorités dans l'intérêt général de nos collègues.